

» PRESSE NATIONALE

Politique ↻

Fraternité Matin

PAIX, SÉCURITÉ, EMPLOIS... : LA CÔTE D'IVOIRE ET LA SUISSE VONT DONNER UNE NOUVELLE IMPULSION À LEUR COOPÉRATION

La deuxième session du dialogue politique bilatéral Côte d'Ivoire - Suisse s'est ouverte, hier mercredi 18 janvier 2023, au Centre de conférence du ministère d'État, ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora. À cette occasion, la secrétaire d'État adjointe pour l'Afrique du département fédéral des Affaires étrangères suisse, Siri Walt, qui conduit une forte délégation en Côte d'Ivoire, a indiqué que cette rencontre marque une nouvelle étape dans la coopération entre la Côte d'Ivoire et son pays. Au nom de la partie ivoirienne, l'ambassadeur Daouda Diabaté, secrétaire général du ministère d'État, en charge, notamment des Affaires étrangères, s'est réjoui de la tenue de cette importante rencontre.

Economie ↻

soirinfo

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES : ADAMA COULIBALY DÉCLINE SES 5 AXES PRIORITAIRES

Une cérémonie d'échanges des vœux de nouvel an a eu lieu hier mercredi 18 janvier 2023, entre le personnel du ministère de l'Économie et des Finances, les acteurs des structures sous tutelle et le ministre Adama Coulibaly. Rappelant les orientations des hautes autorités de l'exécutif ivoirien, le ministre a décliné les 5 axes prioritaires en 2023, que sont la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'action gouvernementale ; le maintien d'un cadre macroéconomique et financier solide et le renforcement de l'accompagnement du secteur privé ; la poursuite de la réforme du secteur financier ; et la participation active au renforcement de l'intégration régionale, en matière de politique monétaire.

L'inter

PRÉVU INITIALEMENT EN NOVEMBRE, LE SARA 2023 RAMENÉ EN SEPTEMBRE

Le gouvernement ivoirien, sur proposition du ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Adjoumani Kobenan Kouassi, a décidé, au terme du Conseil des ministres du mercredi 18 janvier 2023, de modifier le calendrier de l'édition 2023 du Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (Sara). Initialement prévue du 3 au 12 novembre de cette année, cette 6e édition dudit salon a été avancée de quelques semaines. Ainsi, les acteurs des filières agricoles confondues et ceux des ressources animales et halieutiques seront donc sur le site construit à cet effet à Abidjan durant la période comprise entre le 29 septembre et le 8 octobre 2023, date retenue par le gouvernement. La cérémonie de lancement officielle des activités préparatoires de cette 6ème édition du Sara aura lieu le 9 février 2023.

FONCTION PUBLIQUE : VOICI LE CHRONOGRAMME DE PAIEMENT DU STOCK DES

Le chronogramme du reversement du Stock des arriérés (SDA) aux fonctionnaires et agents de l'État, au titre de l'année 2023, est disponible. Selon le communiqué de la Direction générale de la Solde publié par l'Intersyndicale des fonctionnaires de Côte d'Ivoire et la Plateforme nationale des organisations professionnelles des secteurs public et privé sur leurs pages officielles respectives, l'on apprend que ce sont au total 16 345 bénéficiaires qui percevront leur SDA. Pour le mois de janvier, 1 739 agents seront payés, 1 753 agents au mois de février, 1 769 en mars, 1 816 en avril, 1 901 en mai, 1 946 en juin, 1 757 en juillet, 2 094 en août et 1 570 agents au mois de septembre. Pour renforcer la transparence du processus, selon la Direction de la Solde, la liste des bénéficiaires pris en compte sera affichée chaque mois sur le site internet de la Direction générale du Budget et des Finances www.dgbf.gouv.ci

L'ENA A DE NOUVEAUX RESPONSABLES

Au titre du ministère de la Fonction publique, le Conseil des ministres du 18 janvier 2023 a adopté 2 décrets portant respectivement nomination du directeur général et du secrétaire général de l'École nationale d'administration (Ena), conformément au décret l'Ena n°2016-1155 du 28 décembre 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Ena. Ainsi sont nommés : Monsieur Sepy Yessoh Narcisse Thomas, matricule 241 328 K, préfet de département, en qualité de directeur général de l'Ena et Madame Koné Péna Aline, matricule 275 926 V, administrateur civil principal, en qualité de secrétaire générale de l'Ena.

LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN CÔTE D'IVOIRE : LE GOUVERNEMENT PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Selon le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et de l'Économie numérique, Amadou Coulibaly, des mesures urgentes ont été prises, hier en Conseil des ministres, pour contrer l'incivisme et les accidents sur les routes. « Face à l'accroissement important du nombre des accidents de la circulation routière estimé à 46 accidents par jour à fin 2022 et les drames qui en découlent, le Conseil a instruit le ministre des Transports et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre des mesures urgentes pour accélérer et renforcer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la sécurité routière en cours depuis 2021 dans ses volets sensibilisation et répression », a-t-il indiqué. Ainsi, les mesures suivantes ont été arrêtées : l'institution d'une semaine de sécurité routière du 3 au 10 de chaque mois sur le reste de l'année 2023 ; l'extension de la vidéo-verbalisation aux axes routiers interurbains accidentogènes, etc.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LE PERMIS À POINTS DÈS LE 1ER MARS PROCHAIN

En vue de lutter efficacement contre le non-respect de la réglementation routière et particulièrement, contre l'incivisme sur nos routes, le gouvernement a décidé, hier au Conseil des ministres, du lancement du permis à points en Côte d'Ivoire. À l'en croire, ce système consiste à allouer un capital de 12 points à chaque permis de conduire qui font l'objet d'une réduction automatique pilotée par la plate-forme électronique du ministère des Transports en cas d'infraction commise par le titulaire dudit permis de conduire et constatée par une vidéo-verbalisation ou par les agents verbalisateurs munis de terminaux connectés.

ÉTIENNE KOUAKOU, DIRECTEUR DE LA COORDINATION DES TRANSPORTS TERRESTRES : "L'OBJECTIF DU GOUVERNEMENT EST DE RÉDUIRE DE 25% LE NOMBRE DE PERSONNES TUÉES SUR LES ROUTES D'ICI 2025"

Étienne Kouakou, directeur de la Coordination des transports terrestres et des relations extérieures à la Direction générale des Transports terrestres et de la Circulation (DGTTTC), était l'invité de La tribune du CIGC, "Tout savoir sur", le mardi 17 janvier, au Plateau. Le représentant du ministère des Transports a évoqué la problématique de la Sécurité routière en Côte d'Ivoire. « (...) Le gouvernement a adopté le 07 juillet 2021, en Conseil des ministres, la Stratégie nationale de sécurité routière 2021-2025 qui vise à proposer une réponse globale à l'insécurité routière, parachever le cadre de gouvernance de la sécurité routière et réduire de 25% d'ici 2025, et de 50% à l'horizon 2030, le nombre des tués sur nos routes», a-t-il déclaré.



FONSTI/ RECHERCHE SCIENTIFIQUE : UN PROJET POUR ÉVITER LA PERTE DE BANANE PLANTAIN MÛRE LANCÉ

Le projet de "Renforcement des capacités institutionnelles pour la transformation de banane plantain", financé à hauteur de 20 millions de FCFA par le Fonds pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI), a été lancé, le mercredi 18 janvier 2023, à l'Université Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé. Le projet, démarré le 16 novembre 2022, prend fin au 4ème trimestre de 2024, selon son coordonnateur, Pr Gonnety Tia Jean du Laboratoire de biocatalyses et des bioprocédés. Celui-ci a expliqué qu'il s'agit de permettre de réaliser des essais pilotes sur des procédés de transformation de la banane plantain et de promouvoir des produits dérivés. À l'en croire, il y a en général entre 30 et 40% de perte de banane plantain post-récolte, due à l'insuffisance de transformation.



BONNE GOUVERNANCE : AHOUA N'DOLI THÉOPHILE INVITE SES COLLABORATEURS À CONSOLIDER LES PROGRÈS ACCOMPLIS

L'Inspection générale d'État (IGE) est résolument inscrite dans la consolidation des acquis de la bonne gouvernance au cours de cette année 2023. Hier mercredi 18 janvier, lors de la présentation des vœux à l'inspecteur général d'État, Ahoua N'Doli Théophile, celui-ci a engagé ses collaborateurs à plus d'abnégation au travail. Cela, a-t-il dit, dans la droite ligne de l'adresse à la nation du 31 décembre 2022, du Président de la République qui, se félicitant des efforts déployés pour consolider le dispositif institutionnel et opérationnel de gouvernance, a promis consolider les progrès accomplis par la Côte d'Ivoire. « Cette promesse du Chef de l'État doit être pour nous une invitation à davantage d'abnégation au travail », a-t-il appelé.

Sport ↪



CHAN 2022 / DIPLOMATIE SPORTIVE : PAULIN CLAUDE DANHO ET VOHO SAHI VANTENT LES ATOUTS DE LA CÔTE D'IVOIRE EN ALGÉRIE

Le ministre des Sports, Paulin Claude Danho, a accordé une audience mercredi 18 janvier 2023, à l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie, Alphonse Voho Sahi. Cette rencontre qui s'est déroulée à l'hôtel Sheraton d'Annaba a vu la participation des autorités de la ville, dont le maire Chouchane Youssef, Ali Rashdi, maire de Seraidi et du Directeur des Sports d'Algérie, Bentabel Ali. L'occasion a été belle pour le patron du sport ivoirien et le diplomate ivoirien pour vanter les atouts de la Côte d'Ivoire aux autorités algériennes. « (...) Nous sommes donc là, au nom du Président de la République, pour la consolidation des liens d'amitié et de coopération », a déclaré le ministre des Sports.



VU SUR LE NET

Politique ↪



CÔTE D'IVOIRE : L'ANCIEN COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT ANGE KESSI ET DEUX GÉNÉRAUX FONT LEUR ADIEU AUX ARMES

Le général de corps d'armées, Lassina Doumbia, chef d'État-major général des armées (CEMGA) de Côte d'Ivoire a pris part, le mercredi 18 janvier 2023 à la cérémonie d'adieu aux armes de trois (3) officiers généraux de l'armée ivoirienne appelés à faire valoir leurs droits à la retraite depuis le 28 décembre 2022. Il s'agit du général de Division Koné Mambi qui totalise 42 années de service actif, du Magistrat contre-amiral Ange Bernard Régis Kessi Kouamé, ex-commissaire du gouvernement de 2000 à 2022 qui totalise 38 ans de service et du Médecin-général de Brigade Yao Dowlo N'Dri Athanase. « Je confirme qu'à chaque étape de vos parcours, aux différents postes occupés dans les domaines opérationnel, médical, judiciaire et administratif, vos collaborateurs ont su trouver en vous des modèles, et vos chefs, de précieux conseillers. Pour ma part, je suis particulièrement fier de vous avoir eu comme collaborateurs » a déclaré le CEMGA.

Economie ↪



PROMOTION DES STARTUPS NUMÉRIQUES : LE GOUVERNEMENT MET EN PLACE UN DISPOSITIF INCITATIF D'ORDRE FISCAL, DOUANIER ET ADMINISTRATIF

Au terme du Conseil des ministres, le mercredi 18 janvier 2023 à Abidjan, le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a annoncé la mise en place d'un dispositif incitatif d'ordre fiscal, douanier et administratif au bénéfice des Startups numériques en vue de favoriser leur développement. Selon le porte-parole du gouvernement, cette mesure vise, spécifiquement, à assurer le développement et la pérennisation de l'activité innovante de ces entreprises fragiles jusqu'à leur maturité, de façon à accroître leurs contributions à la transformation de l'économie nationale et à la qualité de vie des populations. (Source : CICG)



CIMENT : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN DÉCIDE D'INTÉGRER LA DOLOMITE COMME MATIÈRE PREMIÈRE DE SUBSTITUTION AU CALCAIRE

Le Conseil des ministres tenu ce mercredi 18 janvier 2023 a adopté une communication relative à la révision de la norme sur le ciment en vue de l'intégration de la dolomite comme matière première de substitution au calcaire, importé d'Europe et d'Asie, entrant dans la fabrication des ciments en Côte d'Ivoire. La dolomite est un minéral cristallin, se présentant sous forme de marbre blanc, disponible en quantité abondante dans les pays de la sous-région, notamment au Ghana. Des recherches sont en cours, en vue de corroborer l'existence de gisements de dolomite dans notre pays. Le Conseil a instruit, à cet effet, le ministre de l'Industrie et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les dispositions idoines en vue de réviser la norme en vigueur sur la composition, les spécifications et critères de conformité des ciments courants.



LE PORT D'ABIDJAN A RÉALISÉ UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 127 MILLIARDS DE FCFA EN 2022

Le Port autonome d'Abidjan a réalisé un chiffre d'affaires de 127 milliards de FCFA soit une croissance de 6% par rapport à l'exercice de 2021. L'information a été donnée par le directeur général dudit Port, Hien Sié Yacouba, mardi 17 janvier 2023, lors de la cérémonie d'échanges de vœux du nouvel an avec le ministre des Transports, Amadou Koné. Cette performance tire sa source dans « la consolidation des acquis et la modernisation des outils d'exploitation ».

Société ↪

STRATÉGIE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES URGENTES ET ANNONCE L'ACCÉLÉRATION DU VOLET SENSIBILISATION ET RÉPRESSION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la Sécurité routière, le gouvernement a pris des mesures urgentes et a annoncé l'accélération du volet sensibilisation et répression, en vue de réduire l'incivisme routier. L'information a été donnée par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, lors du Conseil des ministres, le mercredi 18 janvier 2023 à Abidjan. « Face à l'accroissement important du nombre des accidents de la circulation routière, estimé à 46 accidents par jour à fin 2022 et des drames qui en découlent, le Conseil a instruit le ministre des Transports et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre des mesures urgentes », a indiqué le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly. (Source : CICG)

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE : LA DOB RENFORCE LES CAPACITÉS DES ACTEURS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

La Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB) a ouvert, le mardi 17 janvier 2023 à Abidjan, une session de renforcement des capacités des inspecteurs et conseillers d'orientation sur la mise en place de cellules de prévention destinées à lutter contre le décrochage scolaire. « Au premier trimestre 2022-2023, la collecte de données par rapport au test LYCAM indique que sur 45 933 élèves, 9 759 élèves ont un risque de décrochage. Nous réunissons donc les inspecteurs et les conseillers d'orientation pour leur présenter les résultats de manière globale et faire la formation sur la mise en place des cellules de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire », a déclaré la directrice de la DOB, Karidia Koné Soukoulé, en présence du directeur de cabinet du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Raoul Kouadio. (Source : CICG)

SANTÉ/ FABRICATION LOCALE DE MÉDICAMENTS : LA CÔTE D'IVOIRE VERS L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle (CMU) a entamé une démarche pour l'implantation d'une nouvelle unité de production locale et de distribution des médicaments et intrants stratégiques en Côte d'Ivoire. L'information a été donnée ce lundi 16 janvier 2023, par Pierre Dimba, le ministre en charge de la Santé, au cours d'une séance de travail qu'il a eue avec Rambod Afrashteh, représentant de Royax Médical Solution, une structure Tchèque spécialisée dans la fabrication de médicaments. Selon le ministre de la Santé, cette industrie pharmaceutique, une fois installée, permettra à la Côte d'Ivoire "d'augmenter sa capacité de production locale" des produits médicaux et intrants stratégiques, en vue d'une distribution permanente. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Economie

CÉLÉBRATION DU CINQUANTENAIRE DE L'ICCO À ABIDJAN EN AVRIL

En accord avec la décision de l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO), prise lors de la 105ème session ordinaire de l'institution tenue en avril 2022, le Conseil a approuvé, ce mercredi 18 janvier 2023, l'organisation de la célébration du cinquantenaire de l'ICCO à Abidjan. Elle aura lieu le 17 avril 2023. Placée sous l'égide du Président de la République, elle sera marquée par la célébration du 10ème anniversaire de la Déclaration d'Abidjan relative à un Agenda Global pour une Économie Cacaoyère Durable, adopté en novembre 2012.



LE GOUVERNEMENT INSTITUE UN JUGE UNIQUE EN MATIÈRE DE POLICE DE CIRCULATION

Le gouvernement a adopté, mercredi 18 janvier 2023, en Conseil des ministres à Abidjan, une ordonnance instituant un juge unique pour connaître des délits en matière de police de la circulation et de ceux résultants des accidents de la voie publique ainsi que son projet de loi de ratification. Le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a expliqué que cette mesure vise à simplifier et à assurer le règlement rapide des procédures judiciaires devant le tribunal correctionnel en cas de délit commis en matière de police de circulation.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



101

"Allô Gouvernement"



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale